

Conseil d'Établissement n°1

21/11/2024

Procès-verbal

(sous réserve d'approbation du prochain CE)

Tous les membres du conseil d'établissement sont présents.

Nombre de votants : 18/18

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur ouvre le conseil d'établissement (CE) à 18h05.

Un secrétaire de séance est désigné : Monsieur Kreitel.

Aucune questions diverses.

Un support de présentation guide le conseil d'établissement.

Les documents présentés en CE ont été déposés sur un espace protégé sur l'intranet ORION AEFE. Le proviseur indique chercher une alternative conforme au RGPD plus simple à utiliser.

1. Ouverture et mise en place du Conseil

- Adoption de l'ordre du jour : **(vote à l'unanimité).**
- Approbation du PV précédent : Le PV du Conseil d'Établissement du 3 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité. **(vote à l'unanimité).**
- Mise en place des commissions issues du conseil d'établissement : Les membres seront confirmés et mis à jour sur Orion dès la semaine suivante.
 - Proposition de M. Cissé d'inviter les collègues intéressés par la démocratie participative à participer à la commission de dialogue social notamment. Intégration validée de deux représentants pour la commission de dialogue social (premier et second degré). **Acceptée.**

2. Bilan de la rentrée et projets pédagogiques

- **Effectifs** :
 - Nombre total d'élèves : 1 370, soit une hausse de 21,3 % sur quatre ans.

- Moyenne par classe : 25,4 élèves (54 classes).
- **Difficultés identifiées :**
 - Hétérogénéité des niveaux au CP :
 - 25 % des nouveaux entrants n'ont pas fréquenté la maternelle, ce qui complique le travail des enseignants.
 - Propositions : Ateliers différenciés et renforcement des coordinations pédagogiques.
- **Transparence des tests d'entrée :**
 - Signalé par Mme Maloukif et appuyé par Mme Tandia.
 - L'inspecteur de zone, M. Jacques Houdoin, incite à une réforme des critères de sélection et des modalités de communication.
- **Projets pédagogiques :**
 - Introduction de la "fiche Action" pour le suivi des projets.
 - Plus d'une centaine de fiches remontées par les personnels ce qui démontre le dynamisme de l'établissement.
- **Activités sportives et culturelles extrascolaires :**
 - Mme Tandia souligne le manque d'activités sportives pour le primaire et propose d'élargir l'offre à travers des partenariats locaux avec l'APELF.
 - L'AS (association sportive) ne concerne que les élèves du secondaire en priorité. Son succès ne permet pas une extension au cycle 3. Le programme de l'AS est présente : **(vote à l'unanimité)**.
 - Une étude sera menée pour diversifier les activités dès la prochaine rentrée.
- **Conseils de classe du secondaire :**

Le proviseur informe de la décision du conseil pédagogique de faire évoluer les mentions au conseil de classe pour plus de transparence et pour éviter les malentendus.

3. Budgets

Présentation pour information par M. Ghilaci, DAF :

- M. Karim Ghilaci explique que le budget 2025 a été conçu par l'équipe précédente en mai 2024. Le budget sera rectifié en étroite concertation avec l'AEFE.
- Deux missions DAF sont prévues en décembre 2024 et janvier 2025.
- Mme Maloukif plaide pour un changement de banque dû aux difficultés récurrentes de gestion avec la Société Générale.

4. Voyages scolaires

- Trois voyages prévus ont été votés l'année dernière.
- Un voyage dans l'**Adrar** est présenté. **(vote à l'unanimité).**

5. Comptes rendus

- **Conseil d'école** : Présentation rapide par la directrice du primaire. Aucun point spécifique signalé.
- **Commission de dialogue social** : présentation de la démarche méthodologique et de la feuille de route 24-25.

6. Questions juridiques et administratives

- **Logement de fonction** : imposé pour le proviseur par nécessité absolue de service **(vote à l'unanimité).**
- **Droit d'ester en justice** : Accord unanime pour que le LFTM puisse ester en justice. **(vote à l'unanimité).**
- **Conventions** : présentation
 - IFM (Institut Français en Mauritanie)
 - IRF (Institut Régional de Formation)
 - Convention votée à l'unanimité. **(vote à l'unanimité).**
- **Marché de nettoyage** :
 - Mme Ghoul demande plus de transparence. M. Casañas précise que le contrat est d'un an avec tacite reconduction. Il a été reconduit de fait au 1^{er} septembre 2024 et ce malgré l'appel d'offres qui n'est pas allé au bout de la procédure.
 - L'établissement reconduira l'appel d'offres en 2025, cette fois-ci sur une base méthodologique conforme aux attendus AEF. Les entreprises participants à l'appel d'offres seront informées par M. Ghilaci pour dissiper tout type de malentendus.

7. Ressources humaines - Carte des emplois AEF:

- Mme Abdelahi, CPE en contrat local, a informé de sa décision de prendre sa retraite. Il est proposé la création d'un poste de détaché CPE par l'AEF. **(vote à l'unanimité)**

- Mme Ghoul note le manque de CPE dans les EGD. Mme Boukhreiss propose un PDL comme alternative. M. Le proviseur explique que la compétence attendue n'est pas présente dans l'établissement et qu'au regard de notre besoin, un personnel formé est nécessaire.
- Le proviseur précise que la décision de l'AEFE est à apprécier à sa juste valeur compte tenu du contexte de restriction budgétaire important.

8. Examens – candidats individuels

- Augmentation du nombre de candidats individuels malgré la hausse des frais d'inscription.
- Impact de la gestion des candidats individuels sur le bon fonctionnement de l'établissement.
- Une augmentation des droits d'examens des candidats individuels a été demandée à l'AEFE.

9. Organisation du temps scolaire

- **Horaires** : Récupération de cinq minutes de battement dans les horaires. La grille horaire est modifiée en réponse aux difficultés rencontrées par les élèves et leur familles. **(vote à l'unanimité)**
- **Calendrier scolaire 2024-2025** : Ajustements adoptés. **(vote à l'unanimité)**

10. Questions diverses et suivi stratégique

- **Mission AEFE climat scolaire** : Une mission d'expertise AEFE est prévue du 25 au 27 novembre 2024.
- **Demande d'homologation des établissements privés mauritaniens** : En cours, limitée pour l'instant au premier degré pour quelques établissements.

Conclusion

La séance s'achève sur les remerciements de M. Rubi à M. Casañas pour son engagement.

Le 2^{ème} CE aura à voter le calendrier scolaire 2025-2026-

Clôture : 20h45.